



Le Président du Syndicat Mixte  
de l'Ouvèze Provençale

A

Madame la déléguée,  
Monsieur le délégué,

Entrechaux, le

04 DEC. 2025

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Le quorum n'ayant pas été atteint au comité syndical prévu initialement le jeudi 04 décembre 2025, une nouvelle réunion du Comité Syndical est organisée dans la salle du conseil (mairie), à Entrechaux le :

**Jeudi 11 décembre 2025 à 9h00**

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 03 octobre 2025

#### **Délibérations**

3. Toilettage du tableau des emplois (création et suppressions)
4. Recrutement d'un stagiaire de master 2 en 2026
5. Actualisation du DUER

#### **Questions diverses**

6. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical
7. Récapitulatif des décisions du Bureau depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,  
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER  
VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLÉANT EN CAS D'ABSENCE**